

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Saint-Flour
ALLANCHE - Commune

Séance du mardi 27 mai 2025

Délibération N° DE_054_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
12	9	12
Date de la convocation : 20/05/2025		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-sept mai deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle Maurice JALENQUES, Maison des Services), sous la présidence de Philippe ROSSEEL.

Présents : Philippe ROSSEEL, ALAIN GRIFFE, ERIC VIALA, Roland VEDRINES, AUDREY BLANQUET, LUDOVIC LEVAIS, JACQUELINE BARTHAIRE, CLAUDE PESCHAUD, JULIEN THERON

Représentés : Claudine HOUSELLE représentée par ERIC VIALA, JENNIFER DEVÈZE représentée par Roland VEDRINES, THIERRY MARSILHAC représenté par ALAIN GRIFFE

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, AUDREY BLANQUET est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération de la décision modificative n°2 - SERVICE EAU & ASS. D'ALLANCHE 2025

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
011 - 6156	Maintenance	0	-2 200
014 - 701269	Reversement à l'agence de l'eau - Redeva	0	2 200
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recettes	Dépenses

Date de transmission de l'acte: 30/06/2025

Date de réception de l'AR: 30/06/2025

015-211500012-DE_054_2025-DE
A G E D I

		0	0
TOTAL INVESTISSEMENT		0	0
TOTAL		0	0

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Philippe ROSSEEL
Président de séance

AUDREY BLANQUET
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 30/06/2025

Date de réception de l'AR: 30/06/2025

015-211500012-DE_054_2025-DE

AGE DI